

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 janvier 2011

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE EN OUTRE-MER - (n° 3084)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 22

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 17

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement supprime le gage, objet du présent article.